

Résolution présentée par la délégation du Burkina Faso

Thème	Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	Instauration de casques rouges pour lutter contre les feux de forêts
L'Assemblée Générale,	
Rappelant	que les forêts sont un élément originel et essentiel à la vie sur la Terre, elles représentent une barrière à une quantité innombrable de problèmes néfastes pour toute la planète et ses habitants, comme les glissements de terrains et les effets dévastateurs des cyclones,
Suppléant	que l'absence de forêt mène à d'autres problèmes proéminents tels que la désertification, qui impacte la production alimentaire, due à la diminution des terres cultivables,
Ajoutant	que les incendies concernent, non seulement les pays directement touchés par les flammes mais aussi l'intégralité de la planète, car ils sont une des principales causes favorisant le réchauffement climatique,
Observant	le nombre incessamment croissant de feux de forêt, leur nature toujours plus incontrôlable et ravageuse, leur ampleur plongeant certains pays défavorisés, mais aussi ceux riches, à un point de non-retour,
Convaincue	que le contrôle des feux ne peut se faire que par une collaboration internationale, qui saurait outrepasser les tensions préexistantes, afin de limiter un maximum les conséquences de ces incendies,
Soulignant	l'impuissance des pays au PIB faible, mais aussi de ceux au PIB fort, à faire face aux incendies de grande ampleur, par manque de moyens et d'infrastructures,
Décide	de créer, à l'instar des casques bleus, une unité internationale de pompiers, dirigée par l'organe de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) nommée « Casques rouges » ; <ul style="list-style-type: none">- que ces pompiers et le matériel soient mobilisés dans les zones à risque, sous demande d'un gouvernement, dans les casernes créées ou déjà existantes à cet effet et que ces soldats du feu, spécialisés en feu de forêts aient trois objectifs distincts:- de prévenir les feux de forêts en mettant en place un programme sensibilisant et formant les populations et professionnels locaux aux risques d'incendies mais aussi en agissant directement sur les forêts en effectuant, par exemple des feux préventifs ;- de prévoir les lieux à risques face à un départ d'incendie grâce à une surveillance étroite du climat et des images satellites pour guider la prévention ainsi que les déplacements des brasiers ;- d'agir directement face aux feux ; le PNUE, sollicité par un État, apporte alors camions, avions, hydravions et Casques rouges pour limiter les dommages humains, matériels et environnementaux.

Le texte français fait foi